



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
6 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 6 novembre, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

**19 présent(e)s** : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAUN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Catherine LEBON, M. Franck JOURDAN, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Katell SEVIN-RENAULT, M. Guillaume HUBERT, M. Samuel TRAVERS, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, M. Oliver SCHREIBER formant la majorité des membres en exercice.

**8 excusé(e)s** :

M. Pierre AVENET ayant donné pouvoir à M. Yves LE ROUX  
Mme Morgane JÉZÉGOU ayant donné pouvoir à Mme Pascale MACOURS  
Mme Séverine BUFFERAND ayant donné pouvoir à Mme Cécile BREGEON  
Mme Maëlle EVARD ayant donné pouvoir à M. Guillaume HUBERT  
Mme Fabienne MONTEBAULT ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS  
Mme Leslie SALIOT ayant donné pouvoir à M. Sylvain NEVEU  
M. Grégory FONTENEAU  
Mme Laura ESNAULT

**0 absent(e)**

Secrétaires de séance : Mme Cécile MARCHAND – M. Sylvain NEVEU

Date de convocation : le 31 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

2023\_11\_06\_10

Nomenclature : 578

**Rapport d'activité du SMICTOM**

Rapporteuse : Mme Pascale MACOURS

Considérant l'obligation introduite par la loi de présenter au conseil municipal, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, dont la compétence est assurée par une structure intercommunale,

**Le conseil municipal après en avoir délibéré :**

- prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.

